Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Lyon
direction des services départementaux de l'éducation nationale Ain

Bourg-en-Bresse, le 22 janvier 2015

L'inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Ain

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement de collèges

Mesdames et messieurs les directeurs d'école
S/C de mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale

Objet : organisation de l'opération « les timbrés de l'orthographe »

Cabinet

Téléphone
04 74 45 58 69

Télécopie
04 74 45 58 82

Courriel
Ce.ia01-cab@ac-lyon.fr

10 rue de la Paix
BP 404
01012 Bourg-en-Bresse
CEDEX

Le concours « les timbrés de l'orthographe » a pour objectif de promouvoir le bon usage de la langue française auprès du grand public mais aussi du milieu scolaire. Cette opération associe différents partenaires et bénéficie du soutien du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Il s'agit de la cinquième édition, officiellement lancée le 1er novembre 2014 avec le concours de l'auteur et comédien Laurent Deutsch, parrain de l'opération cette année. Celui-ci signera le texte de la dictée des finales régionales et celui de la finale nationale.

Les professeurs des écoles de cycle 3 et les enseignants de collège de classes de 6ème et de 5ème qui souhaiteraient participer à cette opération, doivent inscrire leur classe avant le 15 février 2015 à partir du site Eduscol, à l'adresse suivante : http://eduscol.education.fr/cid66498/les-timbres-de-l-orthographe.html, ou sur le site http://timbresdelorthographe.com/.

L'an dernier plusieurs centaines de classes ont participé aux tests de sélection.

Francis MORLET